

Education prioritaire : la FSU appelle à un rassemblement devant le rectorat

Le projet de nouvelle carte de l'Education prioritaire continue de susciter inquiétude et mécontentement. Enseignants et parents d'élèves avec le soutien des syndicats de la FSU sont actuellement mobilisés pour conserver ou obtenir les moyens alloués par le classement en REP.

Tous portent une même ambition : bénéficier du soutien de l'éducation nationale pour obtenir des conditions de travail et d'études permettant de faire reculer un échec scolaire assigné à résidence.

Or, si la réforme de l'Education prioritaire est nécessaire, le périmètre de la nouvelle carte reste insuffisant et ce d'autant que les besoins éducatifs se sont accrus avec la crise sociale. L'enveloppe limitée à 1 082 réseaux ne tient pas compte des besoins réels et ne permet pas de labelliser les écoles et les collèges dont la situation scolaire et sociale relève clairement de l'Education prioritaire. Les familles, qui vivent au sein de ces territoires défavorisés vivent le non classement en REP de l'école de leurs enfants comme un abandon.

Le ministère doit rectifier le tir. Toutes les situations difficiles doivent être réexaminées et bénéficier de classement REP ou REP+. Et y compris celles où des écoles ou lycées sont, à ce jour, « oubliés »... Seul le label « Education prioritaire » offre les garanties en matière de condition de scolarisation des élèves et d'exercice du métier des enseignants.

Le CTM du 17/12, demandé et obtenu par les syndicats de la FSU, doit permettre de corriger les injustices avérées : sorties injustifiées, demande d'entrée refusée, écoles primaires non prises en compte, situation des lycées...

Pour cela, la dotation pour l'Education prioritaire doit être abondée.

« Donner plus à tous ceux qui ont moins », l'objectif est plus que jamais d'actualité. Aucun élève ne doit rester sur le bord du chemin. La balle est dans le camp du ministère.

Pour se faire entendre, la FSU et ses syndicats nationaux appellent le jour de la tenue d'un comité technique ministériel consacré au projet de carte de l'éducation prioritaire à

**un rassemblement le 17 décembre
à 15h30 devant le Rectorat,
Place Saint Jacques à Toulouse**